

«Les délégués des 195 pays membres de la convention-cadre des Nations unies étaient rassemblés à Bonn en cette fin mai, pour une session de négociations techniques. Cinq mois après la signature de l'Accord de Paris, les diplomates du climat se sont quittés jeudi 26 mai satisfaits à l'issue de ce rendez-vous post-COP21, mais ils devront accélérer la mobilisation et mettre en place un cadre de travail fonctionnel si le monde veut tenir les promesses faites à Paris en décembre dernier.

Pour l'heure, nombre de sujets devront encore être abordés pour contenir effectivement le réchauffement en deçà des 2 degrés.

C'est l'ambition de la COP22 à Marrakech qui, selon les autorités marocaines, sera celle du passage à l'acte non seulement en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation aux effets du changement climatique.

Dans cette perspective, et pour continuer à contribuer de façon active, concrète, et positive, notre cabinet veille à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION
DE CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Depuis le 22 avril 2016, l'Accord de Paris a été ouvert à la signature des Etats lors d'une cérémonie à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. L'Accord pourra entrer en vigueur une fois que 55 Etats l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[Lien Facebook de la COP22](#) -



[Lien Twitter de la COP22](#)

[Lien Internet de la COP22](#)

- En qualité de Présidente de la COP21, Ségolène Royal a tenu à se rendre à la Conférence de Bonn (16-26 mai) à l'issue de la première semaine des travaux afin d'assurer un rôle de facilitateur auprès des 196 pays représentés et faciliter ainsi l'adoption de décisions. Après un premier entretien de bilan avec l'équipe du secrétariat de la Convention Climat et les présidents des trois groupes de travail, la Présidente de la COP21 a consulté les principales coalitions de pays. Ces échanges ont porté sur l'avancée des travaux et les sujets prioritaires politiques à traiter pour chaque grande coalition. Ségolène Royal a également rencontré la société civile.

- La session intermédiaire de négociations sur le climat (SB44) s'est achevée à Bonn (Allemagne) jeudi 26 mai, dans une ambiance que diplomates et observateurs qualifient de constructive et positive. Unique réunion formelle avant la tenue de la COP22 à Marrakech, en novembre prochain, cette séance représentait une étape clé dans la préparation de la mise en application de l'Accord de Paris. Dix jours de négociations, avec un impératif: la nécessaire "mise en cohérence" des mesures nationales destinées à contenir le réchauffement climatique. Car les contributions publiées par les pays en amont de la COP21 forment un ensemble hétérogène.

Deux problèmes fondamentaux se posent : l'ambition de ces feuilles de route reste largement insuffisante pour remplir l'objectif climatique fixé par l'Accord de Paris (réduire les émissions de gaz à effet de serre "bien en-deçà des 2°C"). En l'état, elles ne présentent aucune méthodologie commune, aucune ligne directrice, et ne permettent aucune comparabilité. Or, l'adoption de l'Accord de Paris signifie justement que les négociateurs doivent dorénavant transformer cet ensemble hétérogène en un ensemble cohérent et ambitieux.

- Lors du premier rendez-vous depuis l'adoption de l'Accord de Paris, les négociateurs des Etats ont, durant dix jours à Bonn, entamé ensemble la construction de ce qui constituera le socle opérationnel de l'Accord lors de son entrée en vigueur après ratification par au moins 55 pays représentant au moins 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. « Les négociateurs ont bien avancé à Bonn, il revient maintenant aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de ratifier l'Accord de Paris pour qu'il entre en vigueur au plus vite ! » a déclaré la Présidente de la CoP21, Ségolène Royal.

- La Présidente de la COP21, Ségolène Royal, et le futur Président de la COP22, Salaheddine Mezouar, ont « salué » le travail réalisé lors de la Conférence de Bonn, et ont « donné l'impulsion pour continuer le travail jusqu'à Marrakech », selon un communiqué publié jeudi 27 mai 2016 conjointement par la Présidence de la COP21 et de la Présidence future de la COP22.

[Consultez le communiqué de presse](#)

- Si cette session de négociations représentait une étape importante pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris, elle revêtait un caractère tout particulier pour la Secrétaire exécutive de la CCNUCC Christiana Figueres qui quittera son poste le 6 juillet prochain. Il s'agissait en effet de la dernière fois qu'elle croisait l'ensemble des délégués. Ces derniers se sont réunis en séance plénière spéciale, jeudi 26 mai, pour faire leurs adieux à celle qui a occupé ce poste pendant 6 ans.

- Les objectifs définis par le Maroc pour la COP22, prévue en novembre prochain à Marrakech, font l'objet d'une « unanimité qui se renforce de plus en plus », a affirmé, le 26 mai 2016 à Nairobi, le Président du Comité de pilotage de la COP22 et Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar. Ce dernier, qui s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec la Présidente de la COP21, Ségolène Royale, en marge de l'ouverture du segment ministériel de la 2ème Assemblée des Nations Unies sur l'environnement (ANUE-2), a mis l'accent sur « l'esprit positif » qu'entretient le Maroc avec l'ambition de faire adhérer tout le monde pour assurer la réussite de la prochaine COP22.

- Ségolène Royal, Présidente de la COP21, s'est rendue lundi 30 mai 2016 à Moscou, dans le cadre de ses déplacements pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Lors de ce déplacement, Ségolène Royal s'est entretenue avec le Vice-Premier ministre Alexandre Khloponine et avec le représentant spécial du Président pour le climat, M. Alexandre Bedritski. Elle a remercié ses interlocuteurs pour l'implication constructive de la Russie dans l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat. Elle les a interrogés sur leurs souhaits en matière de ratification.

- L'offre des transports en commun se profile à Marrakech en perspective de la COP22, avec une dotation de 30 bus électriques, une nouvelle annoncée par Mohamed Larbi Belkaid, maire de la ville. De retour de son voyage en Chine, où il a pu visiter l'usine exportatrice Yangtse, l'élu a affirmé le 29 mai 2016 : « Dans un premier temps, il est prévu que l'industriel nous livre 15 bus au mois de juillet. La cargaison arrivera à Marrakech en août, avant la COP. Les 15 restants arriveront en fin d'année. »

- S'il est élu président des Etats-Unis, Donald Trump, candidat républicain à la Maison Blanche, entend « annuler l'accord de Paris » sur le climat. C'est ce qu'il a affirmé jeudi 26 mai, lors d'une conférence de presse à Bismarck, dans le Dakota du Nord.

- L'ONU a rappelé vendredi 27 mai 2016 à Donald Trump que l'accord de Paris sur le climat était essentiel pour sauver la planète, le candidat républicain à la Maison Blanche ayant promis « d'abroger » le texte s'il était élu.

- La Grande Barrière de corail, dans les eaux territoriales du nord-est de l'Australie, est menacée. Elle compte même parmi les plus célèbres victimes du changement climatique. Alors on peut s'étonner qu'elle n'apparaisse pas dans un rapport publié jeudi 26 mai par l'Unesco, le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'organisation non gouvernementale Union of Concerned Scientists. Ce document intitulé « Patrimoine mondial et tourisme dans le contexte des changements climatiques » recense 31 sites menacés, dans 29 pays. Sans aucune mention, donc, du plus grand ensemble corallien du monde.

- Dans la dynamique de la COP21, la plateforme gouvernementale française « 100 projets pour le climat » a pour objectif d'accélérer l'émergence d'initiatives citoyennes pour lutter contre le réchauffement climatique. Cette nouvelle étape participative va permettre de concrétiser les 100 solutions les plus innovantes à travers le monde en s'appuyant sur la richesse des débats de la Conférence Paris-Climat.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- La Ministre en charge de l'Environnement Ségolène Royal a annoncé mardi 17 mai 2016 que la France fixerait unilatéralement le prix plancher du carbone à "environ 30 euros la tonne" dans la prochaine loi de finances. En attendant de convaincre ses partenaires de réformer un marché du carbone communautaire inefficace, le Gouvernement choisit de taxer unilatéralement à un prix plancher le recours aux énergies fossiles (pétrole, gaz, et charbon) pour la production électrique à partir de 2017.

- Cinq mois après sa signature, la ratification de l'Accord de Paris se fait attendre dans de nombreux pays, notamment en Europe. Dans un entretien accordé à quelques journalistes français, mardi 17 mai, la Ministre de l'Environnement a jugé «inconcevable que l'Union européenne, qui a été à l'offensive avec les contributions nationales (INDC), assiste comme observateur à la COP 22 ». Le nœud du problème est ici purement juridique: l'UE ne peut ratifier l'accord de Paris avant ses 28 états membres.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- La Ministre et Présidente de la COP21 Ségolène Royal a publié les 28 et 29 mai 2016 au Journal officiel trois décrets qui instaurent un nouveau mécanisme de soutien aux énergies renouvelables et permettent à de nouvelles entreprises de devenir les acheteurs de l'électricité produite dans le cadre de l'obligation d'achat. Pour faciliter et favoriser leur développement, l'article 104 de la loi transition énergétique instaure un nouveau dispositif de soutien pour les énergies renouvelables électriques : le complément de rémunération c'est-à-dire « une prime versée à un producteur d'énergie renouvelable en complément de la vente, sur le marché, de l'électricité qu'il a produite ».

- Vendredi 27 mai, le Ministère de l'Environnement a publié le projet d'arrêt établissant le classement des véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Ce texte est nécessaire pour mettre en place les zones à circulation restreinte (ZCR) prévues par la loi de transition énergétique. Le texte, diffusé par le ministère, mais non publié au Journal officiel, prévoit de classer les véhicules en six catégories.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- Le Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a nommé vendredi 20 mai 2016 l'ancienne Présidente irlandaise Mary Robinson et le diplomate kenyan Macharia Kamau comme envoyés spéciaux pour le phénomène El Nino et le climat.

- Le changement climatique est en train de devenir l'une des principales menaces pour les sites du patrimoine mondial, selon un nouveau rapport intitulé « Patrimoine mondial et tourisme dans le contexte des changements climatiques », publié le 26 mai 2016 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et l'Union of Concerned Scientists (UCS).

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Du 30 mai au 5 juin 2016 se tient la Semaine européenne du développement durable. Le Ministère de l'Ecologie, qui porte l'événement au niveau national, y voit toujours « un puissant vecteur de mobilisation ». Cette 14e édition met l'accent sur l'implication citoyenne et la lutte contre le réchauffement climatique.

- La réussite de l'Accord de Paris dépendra aussi des entreprises. Six mois après la COP21, des grands groupes industriels se sont officiellement engagés à verdir leurs pratiques. Sur le site Internet de la Semaine européenne du développement durable, qui débute ce lundi 30 mai 2016, ne figurent que quelques noms d'entreprises. Le comportement des grands industriels semble pourtant avoir évolué depuis la COP21. En témoigne l'engagement pris par 157 sociétés -- dont 16 françaises (Carrefour, L'Oréal, Danone...) -- de participer au Science based targets. Une initiative mise en place par les Nations unies et 3 ONG (WWF, CDP et WRI) pour élaborer avec les grands groupes une feuille de route afin de réussir l'Accord de Paris.

- Les assemblées générales des actionnaires d'Exxon Mobil et de Chevron ont réussi, mercredi 25 mai, à repousser une série de résolutions qui appelaient les deux groupes pétroliers à mieux tenir compte du réchauffement climatique. Plusieurs groupes d'investisseurs, soutenus par les associations en faveur de l'environnement, réclamaient entre autres qu'Exxon et Chevron évaluent de façon précise les conséquences que peuvent avoir les politiques publiques en faveur de l'environnement sur l'activité des deux entreprises. Même si ces motions ont obtenu de bien meilleurs scores que les années précédentes, elles sont restées minoritaires.

- Du samedi 28 mai au lundi 30 mai, le 13e Forum International de la Météo et du Climat a accueilli le grand public sur la place de l'Hôtel de Ville à Paris. Pendant que les météorologues et de climatologues débattaient, les enfants ont pu découvrir les effets du réchauffement climatique. Pour rappel, le Forum International de la Météo et du climat est un événement annuel organisé par l'association Météo et climat, sur le parvis de l'Hôtel de Ville à Paris. Cette année, la treizième édition était parrainée par Hubert Reeves.

- La goélette «Tara» est repartie le 28 mai 2016 de Lorient pour étudier les récifs coralliens, proies du changement climatique. Du canal de Panama à l'archipel du Japon, de la Nouvelle-Zélande à la Chine, «Tara» va sillonner le monde, le Pacifique de long en large, pendant deux ans et demi. Objectif : échantillonner et collecter.

- Le Gouvernement marocain n'est pas le seul à se préparer au sommet de la COP22, prévu du 7 au 18 novembre prochain à Marrakech. Les associations réputées contestataires et en rupture de ban avec le pouvoir s'intéressent également à l'événement international avec l'objectif déclaré de créer, dans les semaines à venir, le Réseau démocratique pour accompagner la COP22.

- Des experts internationaux sont réunis jusqu'au vendredi 20 mai 2016 à Nouméa pour améliorer la collecte de données sur l'océan dans la région Pacifique, afin de mieux gérer et anticiper les changements du climat. Sous égide de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM) et de la Commission océanique intergouvernementale (COI-Unesco), cette réunion rassemblait des scientifiques d'Océanie mais également des Etats-Unis, de Chine ou encore de Thaïlande.

- Du 23 mai au 26 juin 2016, à l'initiative de la Ministre Ségolène Royal, tous les acteurs de la participation du public (porteurs de projets, citoyens, associations, consultants, etc) sont invités à faire connaître leurs avis et propositions sur la Charte de la participation du public portant sur la mise en œuvre des décisions et des projets ayant un impact sur l'environnement et le cadre de vie.

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012

De la COP21... à la COP22 (Cliquez [ici](#) pour lire la suite)

Déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE. Fortement mobilisé à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... le cabinet Alliantis prépare à présent la coordination Entreprises COP22.

Pour en savoir plus :

[Solutions COP21 – Vidéo Bilan du dispositif 2014 - 2015](#)

Lien vers le site [Solutions COP21](#) et le [Hub des Solutions Climat](#)

Lancement de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » (le 17 mai 2016)

Afin de poursuivre les échanges engagés entre tous les réseaux d'entreprises lors de la COP21, **Brice Lalonde** a souhaité poursuivre les réunions du COPIL Entreprises en les ouvrant à tous les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs concernés par les enjeux climat et la COP22 afin de créer une coordination France-Maroc et développer des coopérations sur l'Afrique.

La première réunion « Entreprises COP22 » pour cette coordination France-Maroc s'est tenue le mardi 17 mai 2016 à l'Hôtel de l'Industrie (Paris) avec le soutien de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, association présidée par **Olivier Mousson** partenaire de cette initiative.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur la mobilisation des entreprises françaises dans la perspective de la COP22 et de proposer des pistes d'actions communes avec une coordination France-Maroc.



Saïd Mouline, Directeur Général de l'ADEREE, Membre du Comité de pilotage de la COP22 en charge du pôle partenariat public/privé



Jean-Pierre Cordier et Sylvianne Villaudière, Administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale

En tant qu'administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, **Jean-Pierre Cordier et Sylvianne Villaudière** ont accueilli les nombreux participants et représentants d'une trentaine de réseaux d'entreprises impliqués.

Cette coordination, présidée par Brice Lalonde et assurée par Sylvianne Villaudière, veillera jusqu'à la COP22 au partage d'informations, à la conduite de réunions régulières en France et au Maroc et aux synergies à concrétiser. La coordination s'adresse à tous les réseaux qui le souhaitent (Pour plus d'informations s'adresser à : contact@entreprisescop22.org).

Pour en savoir plus :

[Retrouver la liste des participants à la réunion de lancement « Entreprises COP22 »](#)

[Retrouvez le déroulé de la réunion COPIL « Entreprises COP 22 »](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Du 30 mai au 5 juin 2016, Semaine européenne du développement durable
- Le 1^{er} et 2 juin 2016, Clean Energy Ministerial à San Francisco (Etats-Unis)
- Le 5 juin 2016, Journée mondiale de l'environnement (PNUE)
- Les 6 et 7 juin 2016, 10^{ème} Rencontres de la Performance Energétique organisée par l'Ademe
- Le 7 juin 2016, Trophées de la Transition énergétique organisée par l'Usine Nouvelle et l'Usine de l'Energie : 8 trophées seront décernés par un jury de professionnels pour révéler et récompenser des hommes, des entreprises et des projets engagés dans une démarche exemplaire liée à la transition énergétique.
- Le 9 juin 2016, Journée mondiale de l'océan
- Le 10 juin 2016, Business Dialogue à Paris
- Du 14 au 16 juin 2016, 10^{ème} édition de la Semaine européenne de l'énergie durable (European Union Sustainable Energy Week - EUSEW), Bruxelles
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- Du 3 au 5 juillet 2016, Dialogue de Petersberg à Berlin, moment traditionnel de passage de témoin d'une présidence de COP à la suivante (Berlin – Allemagne)
- Les 18 et 19 juillet 2016, MEDCOP22 à Tanger (Maroc)
- Du 5 au 15 août 2016 le Camp Climat – *Espère 2016* porté par les Amis de la Terre France, Action Non-Violente COP21 et Alternatiba. Dix jours de formations, d'échanges et de rencontres : l'occasion de se former, de partager expériences et savoir-faire pour renforcer nos liens et nos luttes.
- Du 28 août au 2 septembre, Semaine mondiale de l'eau (World Water Week) (Stockholm – Suède)
- Du 5 au 7 septembre 2016, 9e Forum Mondial Convergences « Zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté... »
- Le 25 septembre 2016, Journée nationale de la qualité de l'air - Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques. Une initiative de « Nantes Métropole » produite par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Les 5 et 6 novembre 2016, 12th Conference of Youth (COY22)

- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)
- Du 14 au 18 novembre 2016, Pollutec Maroc et La Galerie des Solutions à Marrakech (Maroc) organisé par Reed Expositions et Forum7
- Du 29 novembre au 2 décembre 2016, Pollutec 2016 Euro Expo Lyon - France
- Début 2017, 4^{ème} Conférence environnementale (Paris – France)

PUBLICATIONS

- Publication du Service de l'observation et des statistiques du CGDD (avril 2016) sur le thème « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2015 ».
- À en croire le sondage Ifop pour Acteurs publics et EY, la COP21 n'aurait eu que peu d'effet sur le niveau de préoccupation des Français quant à l'environnement. Ainsi, 20 % d'entre eux seulement considèrent que nos compatriotes seraient davantage préoccupés par les questions environnementales, 73 % considérant qu'il n'y aurait pas de changement par rapport à l'avant-COP21 et 7 % allant même jusqu'à dire qu'ils seraient moins préoccupés par ces questions qu'auparavant.
- Les chiffres 2015 de l'investissement socialement responsable montrent une croissance constante et dynamique atteignant 746 milliards d'euros à la fin de l'année dernière. "746 milliards d'euros, soit +29% par rapport à 2014", a annoncé Anne-Catherine Husson-Traore, directrice générale de Novethic le 27 mai dernier à l'occasion de la présentation des chiffres de l'investissement socialement responsable (ISR) pour l'année 2015. En 2015, la COP21 et les obligations de reporting prévues par la loi de transition énergétique ont conduit 17 investisseurs français à réaliser une stratégie climatique.

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agenceecofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopscotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris

Tel : 01 44 56 09 56

www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org